



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 153 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
en Éthiopie et en Érythrée**

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution du mandat.	4
A. Considérations générales	4
B. Exécution du budget	5
C. Tableaux budgétaires axés sur les résultats.	6
III. Exécution du budget	10
A. Ressources financières	10
B. Autres recettes et ajustements	11
C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.	11
IV. Analyse des écarts	12
V. Situation de trésorerie de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée au 30 juin 2009	15
VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	16



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

Compte tenu de la cessation progressive des activités de fond et des opérations militaires de la MINUEE commencée le 31 juillet 2008, la corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la liquidation administrative est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009)

Catégorie	Montants répartis	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	5 543,1	5 122,7	420,4	7,6
Personnel civil	10 171,5	12 613,7	(2 442,2)	(24,0)
Dépenses opérationnelles	21 301,8	13 268,6	8 033,2	37,7
Montant brut	37 016,4	31 005,0	6 011,4	16,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 111,4	1 393,5	(282,1)	(25,4)
Montant net	35 905,0	29 611,5	6 293,5	17,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	37 016,4	31 005,0	6 011,4	16,2

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) ^b
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	71	30	30	–
Contingents	239	140	137	2,2
Personnel recruté sur le plan international	138	98	95	3,1
Personnel recruté sur le plan national	193	119	117	1,7
Volontaires des Nations Unies	55	41	43	(4,9)
Postes de temporaire ^c				
Personnel recruté sur le plan international	1	1	0	100,00

^a Effectif maximum autorisé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, présenté dans le rapport du Secrétaire général du 22 avril 2008 sur le financement de la Mission (A/62/811), s'élevait à un montant brut de 100 367 400 dollars (montant net : 98 027 600 dollars). Il devait permettre de financer le fonctionnement de la Mission, y compris et les effectifs suivants : 230 observateurs militaires, 1 470 membres des contingents, 177 agents recrutés sur le plan international, 219 agents recrutés sur le plan national et 68 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport sur le financement de la MINUEE (A/62/781/Add.17/Corr.1, par. 28), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que, sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission, l'Assemblée générale approuve une ouverture de crédit d'un montant brut de 100 367 400 dollars au titre du fonctionnement de la MINUEE (montant net : 98 027 600 dollars) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Dans le même rapport, le Comité consultatif a également recommandé que, dans l'attente d'une décision sur l'avenir de la MINUEE, un montant de 50 183 700 dollars soit mis en recouvrement au titre du fonctionnement de la Mission pour une période de six mois, soit un montant de 8 363 950 dollars pour la période allant du 1^{er} au 31 juillet 2008 et un montant de 41 819 750 dollars pour la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2008. Le Comité a recommandé en outre que le Secrétaire général soit prié de soumettre à l'Assemblée, le 30 novembre 2008 au plus tard, un rapport sur l'état de l'exécution du budget initial présenté dans le rapport susmentionné du Secrétaire général, afin de permettre la révision des crédits ouverts et, le cas échéant, la mise en recouvrement d'un montant supplémentaire.

3. Dans sa résolution 62/259, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, un crédit de 105 010 000 dollars aux fins du fonctionnement de la MINUEE. Dans la même résolution, l'Assemblée a décidé, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, de répartir entre les États Membres un montant de 8 750 833 dollars au titre de la période allant du 1^{er} au 31 juillet 2008 et un montant de 46 075 167 dollars pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2008, aux fins du fonctionnement de la Mission.

4. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif tendant à ce que le Secrétaire général soit prié de soumettre à l'Assemblée, le 30 novembre 2008 au plus tard, un rapport sur l'état de l'exécution du budget, afin de permettre la révision des crédits ouverts et, le cas échéant, la mise en recouvrement d'un montant supplémentaire.

5. Par la suite, dans sa résolution 1827 (2008), le Conseil de sécurité a décidé de mettre fin au mandat de la Mission à compter du 31 juillet 2008. À cet égard, un budget révisé de la MINUEE pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, présenté dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUEE (A/63/546 et Corr.1) a été soumis à l'Assemblée générale. Le budget révisé s'élève à un montant brut de 37 016 400 dollars (montant net : 35 905 000 dollars), soit une diminution d'un montant brut de 63 351 000 dollars

(montant net : 62 122 600 dollars), par rapport au montant des crédits affectés à la Mission par l'Assemblée dans sa résolution 62/259.

6. Le budget révisé couvrait le rapatriement graduel du personnel militaire et civil ainsi que la liquidation administrative de la Mission durant la période de six mois allant du 1^{er} août 2008 au 31 janvier 2009.

7. Le budget révisé tient également compte des frais liés au redéploiement provisoire puis au rapatriement des membres des contingents, qui ont commencé durant l'exercice 2007/08 en raison des restrictions imposées à la MINUEE par les autorités érythréennes. À la suite d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2008/368 et S/2008/427), le personnel militaire provisoirement redéployé a été considéré comme rapatrié à compter du 5 juin 2008.

8. Dans sa résolution 63/257 A, l'Assemblée générale, agissant sur la recommandation du Comité consultatif énoncée dans son rapport sur la MINUEE (A/63/602), a décidé de réduire de 63 351 000 dollars pour le ramener à 37 016 400 dollars le crédit de 100 367 400 dollars qu'elle avait ouvert dans sa résolution 62/259 pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé de répartir entre les États Membres pour la période du 1^{er} août 2008 au 30 juin 2009, aux fins de la liquidation administrative de la Mission et en sus du montant de 8 750 833 dollars déjà réparti pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2008 par sa résolution 62/259, un montant de 28 652 450 dollars. Par la suite, le montant de 37 403 283 dollars a été intégralement mis en recouvrement auprès des États Membres au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

9. Le Conseil de sécurité a établi, dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000), le mandat de la MINUEE qu'il a ensuite prorogé pour une période de six mois jusqu'au 31 juillet 2008, dans sa résolution 1798 (2008). Puis, par sa résolution 1827 (2008), il a décidé de mettre fin au mandat de la Mission à compter du 31 juillet 2008.

10. La MINUEE, dont le mandat a pris fin le 31 juillet, avait pour mission d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir le règlement pacifique du différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

11. Dans le cadre de cet objectif général, la MINUEE a concouru, au cours de l'exercice considéré, à la liquidation administrative effective et efficace de la Mission en exécutant les produits clefs exposés dans le tableau relatif à la composante appui ci-après.

12. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2008/09, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget (A/63/546 et Corr.1). En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant

l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits qui avaient été prévus.

B. Exécution du budget

13. Le montant total des dépenses au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, qui couvre le fonctionnement de la mission pour la période allant du 1^{er} au 31 juillet 2008 et la liquidation de la MINUEE pour la période allant du 1^{er} août 2008 au 10 mars 2009, s'élève à 31 005 000 dollars, soit 6 011 400 dollars de moins que le crédit de 37 016 400 dollars que l'Assemblée générale a ouvert pour la Mission au titre du même exercice dans sa résolution 63/257A.

14. Parmi les principaux facteurs qui ont eu des incidences sur l'exécution du budget de la Mission au cours de la période considérée figure la réduction accélérée des effectifs de la composante militaire de la Mission, qui ont été ramenés de 215 éléments en juillet 2008 à 32 en octobre 2008, d'où une réduction des dépenses liées à l'utilisation du matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome. Par ailleurs, le fait qu'un certain nombre de contingents n'étaient pas entièrement autonomes, s'agissant notamment des installations et des infrastructures, des transmissions, des services et du matériel spécial, a contribué à réduire les dépenses liées au remboursement des gouvernements fournisseurs de contingents.

15. Comme indiqué dans le tableau relatif à la composante appui, la MINUEE a mis en œuvre des mesures de protection de l'environnement dans tous les sites qu'elle a évacués, notamment la collecte et l'élimination, dans le respect de l'environnement, de déchets dangereux ou non produits par la Mission. Durant la période de liquidation, la MINUEE a veillé à ce que tous les locaux soient nettoyés et transférés dans leur état initial aux propriétaires actuels et a obtenu des attestations de rétrocession ou de reprise des installations délivrées par les propriétaires fonciers, exonérant la Mission de toute responsabilité, en matière d'environnement ou autre, sur tous les sites.

16. La liquidation a commencé immédiatement après que le Conseil ait mis fin au mandat dans sa résolution 1827 (2008). La période de liquidation, initialement fixée à six mois, a été prorogée d'un mois, jusqu'au 10 mars 2009, en raison de retards imprévus enregistrés dans le recouvrement et la liquidation des avoirs de la MINUEE.

17. À la cessation du mandat, le 31 juillet 2008, des éléments militaires et techniques se trouvaient toujours dans la zone de la Mission. Alors que l'essentiel de la composante militaire basée en Érythrée avait été rapatrié en mars et mai 2008 après avoir été réinstallé, on comptait encore 300 militaires en Éthiopie, y compris des membres des contingents et des observateurs, et plusieurs autres en Érythrée. Le rapatriement final a eu lieu fin octobre 2008 pour la composante militaire et en mars 2009 pour le personnel civil technique et d'appui.

18. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUEE (A/63/728), la Mission a décidé de remettre sans frais des actifs d'une valeur d'inventaire de 1 398 500 dollars (correspondant à une valeur résiduelle de 421 800 dollars) au Gouvernement éthiopien et des actifs d'une valeur d'inventaire de 6 911 400 dollars (correspondant à une valeur résiduelle de 1 967 900 dollars) à

l'Union africaine, les deux dons ayant été approuvés par l'Assemblée générale dans sa décision 63/554. Des actifs d'une valeur d'inventaire de 6 082 100 dollars (correspondant à une valeur résiduelle de 2 299 300 dollars), que la Mission avait prévu de remettre sans frais au Gouvernement érythréen n'ont pas pu être transférés, la Mission permanente de l'Érythrée ayant indiqué au Secrétariat, par une note verbale datée du 25 février 2009, que les dons d'actifs provenant de la MINUEE n'étaient pas acceptés par les communautés concernées en Érythrée. Le Comité consultatif a ultérieurement été informé que, dans la mesure où la MINUEE avait déjà achevé le processus de liquidation sur le terrain, mis fin aux contrats de louage de services et rapatrié son personnel, la Mission ne serait pas en mesure de recouvrer les actifs restants, qui ont donc été considérés comme ayant été abandonnés sur place.

19. Au cours de la période considérée, le processus de liquidation des actifs de la MINUEE a été régi par les principes énoncés à l'article 5.14 du Règlement financier. Certains actifs ont été transférés à d'autres missions de maintien de la paix au sein de la région, dont la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). D'autres actifs ont été transférés à d'autres missions des Nations Unies en dehors de la région, notamment le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Par ailleurs, des actifs non requis par les opérations actuelles ou futures de maintien de la paix et initialement destinés à être vendus en Érythrée ont été cédés à leur valeur nominale aux bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Asmara, étant donné que le démantèlement de ces actifs et leur expédition à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB) (Italie) les auraient rendus inutilisables et que quelque produit de vente que ce soit n'aurait couvert les frais d'expédition. D'autres actifs ont été expédiés à la Base de soutien logistique pour disposition commerciale. Au regard de la valeur des actifs qui ont été cédés dans la région, des économies ont été réalisées en ce qui concerne les frais de transport budgétisés.

C. Tableaux budgétaires axés sur les résultats

Composante appui

20. Comme indiqué ci-après dans le tableau relatif à la composante appui, au cours de la période considérée, la MINUEE a fourni les services requis sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour assurer de manière effective et efficace la liquidation administrative de la Mission. L'éventail de ces services comprenait l'administration du personnel, les services médicaux, l'informatique, les transmissions, les opérations aériennes, le transport routier et aérien, les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement et les services de sécurité pour l'ensemble de la Mission. Il comprenait également l'entretien des locaux à usage de bureaux et d'hébergement et leur rétrocession aux autorités compétentes et aux propriétaires privés, dans le respect des normes de protection de l'environnement.

Réalisation escomptée 1.1 : Liquidation administrative de la Mission menée à bien de manière efficace et économique

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Délivrance par les propriétaires fonciers de certificats de prise en charge pour les 31 sites, dégageant la MINUEE de toute responsabilité en matière d'environnement ou autre

Certificats de prise en charge obtenus des propriétaires pour chaque local, dégageant la MINUEE de toute responsabilité en matière d'environnement ou autre

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations***Amélioration des services**

Mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement sur tous les sites quittés par la Mission, y compris la collecte et l'élimination par des procédés écologiquement sains des déchets (dangereux ou non) produits par la Mission et la restauration de tous les sites

Oui Les locaux ont été nettoyés et transférés, dans leur état initial, aux propriétaires actuels.

Personnel militaire et civil

Rapatriement de 242 militaires et de 83 observateurs militaires

Oui Rapatriement achevé le 17 octobre 2008 pour tout le personnel militaire

Renvoi dans le pays concerné du matériel appartenant à des contingents qui se trouvait encore dans la zone de la Mission le 1^{er} juillet 2008

Oui Renvoi achevé le 14 octobre 2008

Administration du personnel, constitué en moyenne de 112 agents recrutés sur le plan international, 136 agents recrutés sur le plan national et 41 Volontaires des Nations Unies

Oui Administration d'une moyenne de 95 agents recrutés sur le plan international et 117 agents recrutés sur le plan national au cours de la période de 8 mois et de 41 Volontaires des Nations Unies au cours de la période de 7 mois

Rapatriement de 143 agents recrutés sur le plan international et de 60 Volontaires des Nations Unies et formalités de cessation de service de 193 agents recrutés sur le plan national

Oui Rapatriement achevé le 10 mars 2009

Installations et infrastructures

Entretien des locaux sur 21 sites dispersés dans la zone de la Mission

Oui

Restauration et transfert de 31 locaux ou sites

Oui Tous les locaux ont été restaurés et transférés aux propriétaires.

Exploitation, entretien et cession de 13 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis dans 9 installations

Oui Cession achevée pour tous les groupes électrogènes

Transports terrestres

Exploitation, entretien et cession de 274 véhicules, dont 6 véhicules blindés et remorques répartis sur 4 sites

Oui Tous les véhicules ont été transférés ou donnés.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 2 avions et de 3 hélicoptères

Oui L'entretien des avions a été assuré à la MINUEE jusqu'en août 2008.

Transmissions

Exploitation, entretien et cession d'un réseau satellite composé d'une station centrale et de 16 microterminaux VSAT

Oui 1 station centrale et 16 microterminaux VSAT ont été exploités et entretenus avant d'être cédés.

Exploitation, entretien et cession de 12 centraux téléphoniques et de 7 terminaux de liaisons hertziennes

Oui 12 centraux téléphoniques et 7 terminaux de liaisons hertziennes ont été exploités et entretenus avant d'être cédés.

Exploitation, entretien et cession d'un réseau radio constitué de 206 postes radio mobiles à très haute fréquence (VHF) équipant des véhicules, 14 postes radio fixes VHF, 19 postes radio fixes à haute fréquence (HF), 224 radios portatives VHF, 12 répéteurs VHF et 10 systèmes de radio numérique à bande étroite permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données sur 21 sites

Oui Le matériel a été exploité et entretenu avant d'être cédé. Il a été graduellement mis hors service, dans le cadre du processus général de liquidation.

Informatique

Exploitation, maintenance et cession de 47 serveurs, 342 ordinateurs de bureau, 109 ordinateurs portables, 126 imprimantes et 50 expéditeurs numériques répartis sur 21 sites

Oui Le matériel a été exploité et entretenu avant d'être cédé. Il a été graduellement mis hors service, dans le cadre du processus général de liquidation.

Maintenance et exploitation, jusqu'au terme de la liquidation administrative, d'un système de continuité des opérations et reprise après sinistre comprenant 3 serveurs et 4 disques durs externes d'une capacité de 1 téraoctet répartis sur 2 sites

Oui Le système de continuité des opérations et reprise après sinistre a été exploité et entretenu avant d'être cédé dans le cadre du processus de liquidation.

Maintenance de réseaux locaux et de réseaux étendus et prestation de services d'assistance à leurs 488 usagers répartis sur 21 sites

Oui Les réseaux locaux et les réseaux étendus ont bénéficié de services d'appui et de maintenance avant d'être démantelés dans le cadre du processus de liquidation.

Exploitation et maintenance d'un réseau sans fil desservant 148 usagers

Oui Le réseau sans fil a été exploité et entretenu avant d'être démantelé et cédé dans le cadre du processus général de liquidation.

Services médicaux

Exploitation et entretien d'un dispensaire civil de niveau I destiné au personnel de la Mission et entretien des dispositifs d'évacuation sanitaire par voies terrestre et aérienne

Oui Les services médicaux ont été assurés jusqu'à la fin février 2009 lorsque tout le personnel, à l'exception d'un agent, a quitté la zone de la Mission.

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone de la Mission et protection rapprochée des hauts responsables de la Mission et des hautes personnalités en visite

Oui La sécurité a été assurée pour le personnel jusqu'au rapatriement de tous les agents à la fin février 2009.

Enquête sur les incidents ou accidents concernant des membres du personnel ou des biens des Nations Unies

Oui

Évaluation de la sécurité sur tous les sites de la Mission, y compris du degré de sécurité de 40 habitations

Oui

Liquidation

Cession d'environ 16 400 éléments de biens durables (valeur d'inventaire : 56,6 millions de dollars) et de 2 258 000 autres articles (valeur d'inventaire : 13,1 millions de dollars) selon l'une des modalités suivantes : transfert à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ou à des missions de maintien de la paix, don aux gouvernements des pays hôtes, vente, ou bien encore destruction dans le cas des articles inutilisables

Oui *Biens durables*

Cession de 16 211 articles d'une valeur d'inventaire de 56,2 millions de dollars

Articles consommables

1) Matériel de construction expédié à la MINUAD et à la MINUS; 2) pièces détachées pour véhicules expédiées à la Base de soutien logistique

Rapprochement et clôture de 4 comptes bancaires

Non 3 comptes bancaires sont en attente de clôture en raison du fait que de nombreux fournisseurs ont soumis des factures durant les derniers jours de février 2009. Les rapprochements bancaires en ont été retardés.

Règlement des factures des fournisseurs et résiliation de 118 contrats

Oui Les contrats ont été résiliés et les fournisseurs payés.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	618,4	670,3	(51,9)	(8,4)
Contingents	4 924,7	4 452,4	472,3	9,6
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	5 543,1	5 122,7	420,4	7,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	8 205,2	10 337,9	(2 132,7)	(26,0)
Personnel recruté sur le plan national	807,2	923,9	(116,7)	(14,5)
Volontaires des Nations Unies	1 148,8	1 351,9	(203,1)	(17,7)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	10,3	–	10,3	100,0
Total partiel	10 171,5	12 613,7	(2 442,2)	(24,0)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	227,6	135,8	91,8	40,3
Installations et infrastructures	3 707,8	2 944,3	763,5	20,6
Transports terrestres	651,3	323,6	327,7	50,3
Transports aériens	3 969,6	2 184,0	1 785,6	45,0
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	767,0	645,3	121,7	15,9
Informatique	268,7	362,9	(94,2)	(35,1)
Services médicaux	91,2	274,8	(183,6)	(201,3)
Matériel spécial	26,0	19,2	6,8	26,2
Fournitures, services et matériel divers	11 592,6	6 378,7	5 213,9	45,0
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	21 301,8	13 268,6	8 033,2	37,7
Total brut	37 016,4	31 005,0	6 011,4	16,2

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>Pourcentage (4) = (3)/(1)</i>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 111,4	1 393,5	(282,1)	(25,4)
Total net	35 905,0	29 611,5	6 293,5	17,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	37 016,4	31 005,0	6 011,4	16,2

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	318,3
Recettes diverses ou accessoires	1 168,8
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(12,3)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 875,4
Total	3 350,2

C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	282,9
Unités de police constituées	–
Total partiel	282,9
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	83,1
Transmissions	41,2
Services médicaux	14,2
Matériel spécial	19,2
Total partiel	157,7
Total	440,6

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,0	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002
Usage opérationnel intensif	4,0	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002
Acte d'hostilité ou abandon forcé	2,0	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,50		

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(51,9)	(8,4 %)

21. Le montant plus important que prévu des dépenses résulte avant tout du fait que 48 observateurs militaires, en moyenne trimestrielle, étaient effectivement déployés, contre un effectif de 40 personnes inscrit au budget, en raison du retrait moins rapide que prévu des observateurs militaires avant la liquidation définitive de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Contingents	472,3	9,6 %

22. Le solde non utilisé tient essentiellement au retrait plus rapide que prévu du contingent à la cessation des activités de la Mission le 31 juillet 2008. Le budget prévoyait le déploiement d'un effectif maximum de 239 membres du contingent en juillet 2008, et un effectif mensuel moyen de 141 éléments pour la période de quatre mois arrivant à terme en octobre 2008. Toutefois, l'effectif moyen déployé a été de 137 éléments durant la période.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(2 132,7)	(26 %)

23. Les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par le fait que le taux moyen de vacance de postes (3,1 %) a été inférieur à celui prévu dans le budget (10 %). Cet écart tient au retard enregistré dans le départ du personnel recruté sur le plan international, dû au fait qu'il a fallu plus de temps que prévu pour céder les actifs de la MINUEE dans le cadre de la liquidation de la Mission.

24. Les dépenses supplémentaires sont également liées aux prestations de cessation de service, notamment les voyages de tous les agents recrutés sur le plan international à destination de leur pays d'origine, de leur lieu d'affectation principal

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Il n'est donné d'explications que pour les écarts d'au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

ou d'autres opérations de maintien de la paix après la liquidation de la Mission. Le budget n'a pas prévu de ressources supplémentaires à ce titre à la rubrique dépenses communes de personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(116,7)	(14,5 %)

25. Les dépenses supplémentaires s'expliquent essentiellement par le fait que les versements effectués au titre des traitements et des contributions du personnel, pour les agents recrutés sur le plan national, ont été plus élevés que prévu pendant la période de huit mois. Les versements ont été équivalents à l'échelon VIII de la classe 5 du barème des traitements du personnel recruté sur le plan local alors que le montant prévu dans le budget avait été calculé sur la base de l'échelon VI de la classe 4.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(203,1)	17,7 %

26. Le montant plus important que prévu des dépenses résulte du fait que l'effectif moyen effectivement déployé au cours de la période de sept mois (43 personnes) était supérieur à l'effectif inscrit au budget (41 personnes) en raison du retrait moins rapide que prévu des Volontaires des Nations Unies avant la liquidation définitive de la Mission.

27. Le dépassement est également dû au coût, supérieur aux prévisions, du rapatriement en avion des Volontaires des Nations Unies à destination de leur pays d'origine ou d'autres opérations de maintien de la paix après la liquidation de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	10,3	100 %

28. Le solde non utilisé est dû à la non-utilisation des crédits prévus pour le recrutement d'un agent temporaire du Service mobile.

	<i>Écart</i>	
Voyages	91,8	40,3 %

29. Les économies réalisées sont principalement imputables à la réduction des frais de voyage au sein de la zone de la Mission, due aux restrictions imposées à la MINUEE par les autorités érythréennes en ce qui concerne les activités de liquidation.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	763,5	20,6 %

30. Le solde non utilisé résulte principalement du coût, inférieur aux prévisions, du nettoyage et du démantèlement de la majorité des sites et des installations des

Nations Unies, qui ont fait l'objet de réparations très limitées avant d'être transférés aux autorités compétentes.

31. Les économies réalisées sont également imputables à la consommation, inférieure aux prévisions, du carburant pour groupes électrogènes due à une fermeture anticipée des bureaux des Nations Unies dans la zone de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	327,7	50,3 %

32. Le solde non utilisé résulte principalement de la réduction des déplacements effectués par les véhicules de la Mission et les véhicules en location au sein de la zone de la Mission et de la baisse correspondante de la consommation de pétrole et de lubrifiants, dues aux restrictions imposées à la MINUEE par les autorités érythréennes en ce qui concerne les activités de liquidation.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	1 785,6	45,0 %

33. Le solde non utilisé s'explique par le nombre d'heures de vol, inférieur aux prévisions, effectué par les avions et les hélicoptères et par la diminution correspondante des dépenses au titre du kérosène, des droits d'atterrissage et de la manutention au sol, qui s'expliquent par le fait que les vols entre les principaux bureaux de la Mission à Addis-Abeba et à Asmara étaient soumis à l'approbation des autorités locales au cas par cas.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	121,7	15,9 %

34. Le solde inutilisé s'explique principalement par la réduction de la part de la MINUEE dans le coût de la location des répéteurs de satellite à la suite de la création de nouvelles missions de maintien de la paix et de l'élargissement de missions existantes.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(94,2)	(35,1 %)

35. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement dues aux coûts plus élevés que prévu de l'acquisition des logiciels et des licences, ainsi que des services d'appui informatique, durant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(183,6)	(201,3 %)

36. Le dépassement s'explique par le coût de la vaccination des troupes, qui a été réalisée en 2005, 2006 et 2007. Les demandes de paiement relatives à la vaccination n'ont été soumises que durant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	6,8	26,2 %

37. Le solde non utilisé s'explique par des dépenses moins importantes que prévu au titre du matériel spécial appartenant aux contingents.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	5 213,9	45,0 %

38. La principale source d'économie a été le niveau moins important que prévu des frais de transport et des frais connexes, dû au fait qu'un volume important des actifs de la MINUEE a été transféré à d'autres missions de maintien de la paix en Afrique ou donné à l'Union africaine, au lieu d'être expédié, comme initialement envisagé, à la Base de soutien logistique des Nations Unies.

V. Situation de trésorerie de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée au 30 juin 2009

39. Comme il apparaît dans le tableau ci-après, le solde de trésorerie du compte spécial de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée au 30 juin 2009 s'élevait à 15 142 400 dollars et le montant des liquidités requises pour faire face aux obligations de la Mission à la même date s'élevait à 5 785 700 dollars, d'où un excédent de trésorerie de 9 356 700 dollars. Le montant des sommes dues aux États Membres pour la période ayant pris fin le 30 juin 2009 s'élevait à 9 748 500 dollars, y compris le solde non utilisé de 6 398 300 dollars, sur un montant de 37 403 283 dollars mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période courant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et des recettes accessoires de 3 350 200 dollars. Au 30 juin, le déficit de trésorerie de la Mission s'élevait donc à 391 800 dollars.

Situation de trésorerie au 30 juin 2009 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
I. Encaisse	15 142,4
II. Liquidités requises pour régler les engagements	
Somme dues aux États Membres	1 915,0
Contributions ou paiements reçus d'avance	171,0
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	2 383,2
Soldes créditeurs interfonds et autres éléments de passif	1 316,5
Total partiel	5 785,7
III. Excédent de trésorerie (I moins II)	9 356,7

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
IV. Sommes à porter au crédit des États Membres pour l'exercice 2008/09	
Solde inutilisé	6 398,3
Autres recettes :	
Intérêts créditeurs	318,3
Recettes diverses ou accessoires	1 168,8
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 875,4
Total partiel, recettes diverses	3 362,5
Ajustements sur exercice antérieur	(12,3)
Total, sommes à porter au crédit des États Membres pour l'exercice 2008/09	9 748,5
V. Déficit de trésorerie (III moins IV)	(391,8)

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

40. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de 6 398 283 dollars, reliquat du montant de 37 403 283 dollars mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009;

b) Décide de l'affectation des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2009, soit 3 350 200 dollars, constituées des intérêts créditeurs (318 300 dollars), de recettes diverses ou accessoires (1 168 800 dollars) et d'engagements d'exercices antérieurs annulés (1 875 400 dollars), et compensées par certains ajustements concernant des exercices antérieurs (12 300 dollars).